

18.4 Exigences opérationnelles

Les exigences opérationnelles correspondent aux préoccupations de l'administration et à ses politiques. Elles influent sur l'exploitation et l'entretien du réseau. On ne doit pas sous-estimer l'importance des facteurs d'exploitation suivants:

- la structure organisationnelle fondamentale de l'administration des télécommunications;
- la compétence du personnel actuel, la disponibilité des installations de formation et des autres types de formation, le potentiel de recrutement du personnel; et
- les politiques d'implantation et d'entretien, y compris l'emplacement des centres d'entretien, les méthodes de rapport des alarmes et des dérangements, la politique sur l'entretien et l'installation d'entretien, la politique sur les niveaux des pièces de rechange en stock, le matériel de test et la politique d'étalonnage, etc.

18.5 Exigences matérielles

Les éléments matériels suivants peuvent être importants, selon les conditions particulières de chaque réseau:

- la conception en fonction des normes matérielles générales du CCITT/CCIR et de l'Administration ou en vertu de la compatibilité avec le matériel déjà normalisé;
- la conception en vue de l'exploitation sans surveillance (haute fiabilité, modes de défaillance avec sécurité intégrée et protection contre le vandalisme), et
- la conception dans un format modulaire propre à faciliter le transport, l'installation, l'expansion et l'entretien du matériel.